



COMMISSION DE L'ARBITRAGE



Réunion du : Plénière du jeudi 11 décembre 2025 à 18 heures 30

Président : M. Henri MACIUSZCZAK

Présents : MM. Serge PAUCHET - M. Mathieu MUSTAR - M. Damien PENO - M. Anthony RINGEVAL - M. André SOJKA

Excusés : MM. Frédéric GAULTIER - M. Michel KLECHA - M. Xavier MIQUET M. Edouard MORGANTI - -Mme Clémence GONÇALVES - François THIBAUT (éducateurs)

Ouverture de séance	Henry MACIUSZCZAK
----------------------------	--------------------------

Le Président ouvre la séance et informe la Commission de la démission de M. Pascal WATEL. La Commission exprime ses regrets face à cette décision et le remercie chaleureusement pour son engagement, ses conseils avisés et la valorisation constante du travail de la Commission.

Il est ensuite fait état de l'absence d'un arbitre convoqué dans le cadre d'un appel disciplinaire, entraînant une sanction de deux week-ends sans désignation.

Le Président évoque la dotation par la FFF de cinq caméras, dont la gestion sera assurée par M. Michel KLECHA notamment au niveau de la CDA, utilisateurs prioritaires.

Audition	Henry MACIUSZCZAK
-----------------	--------------------------

▪ **Faits**

Un arbitre, exerçant également les fonctions d'entraîneur, a été entendu par la Commission concernant le match du samedi après-midi auquel participait son équipe. Il exprime une forte incompréhension face aux décisions de l'arbitre de la rencontre et détaille plusieurs faits qu'il juge problématiques.

▪ **Audition de l'arbitre (entraîneur) :**

Il conteste plusieurs décisions prises lors du match, notamment : une faute grave sur son capitaine à la 44^e minute non sanctionnée, l'annulation d'un but avant que le ballon n'ait franchi la ligne, ainsi que le non-respect de certaines fautes violentes commises à l'encontre de ses joueurs. Il signale également des erreurs dans la gestion des substitutions et l'enregistrement des joueurs blessés. Il déplore le manque de communication de l'arbitre à l'issue de la rencontre, le refus de lui fournir des explications concernant son exclusion, ainsi qu'une atteinte au droit à l'image liée à la diffusion d'une vidéo le montrant avec un joueur mineur.

▪ **Audition de l'arbitre de la rencontre**

L'arbitre de la rencontre reconnaît certaines décisions contestées, notamment l'expulsion de l'entraîneur, qu'il justifie par le déroulement du match et le respect du règlement. Il précise que les incidents ont été gérés conformément aux règles, avec l'appui de son assistant, et que certaines contestations relevaient davantage de différends personnels. Concernant les joueurs blessés, il rappelle que leur vérification relève de la responsabilité du délégué et nie toute intention de nuire ou de communiquer de manière inappropriée sur les réseaux sociaux.

▪ **CDA :**

Les auditions mettent en évidence une divergence significative entre l'arbitre et l'entraîneur quant à la gestion du match et à la communication sur le terrain. La Commission relève des dysfonctionnements tant dans l'arbitrage que dans le suivi administratif des joueurs et des blessures. Elle rappelle à l'entraîneur, également arbitre, ses obligations, notamment l'interdiction de se présenter dans les vestiaires de l'arbitre après avoir été exclu. Enfin, la Commission insiste sur l'interdiction d'utiliser les réseaux sociaux à des fins de diffusion ou de commentaires relatifs aux matchs, rappel déjà formulé lors des séminaires et stages.

Après délibération, la CDA inflige une suspension de 5 week-end à l'arbitre et rappelle à l'arbitre (entraîneur) ses obligations, dans l'attente de la décision de la Commission de Discipline.

Adoption du PV	Henry MACIUSZCZAK
-----------------------	--------------------------

Le PV du 13 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres de la Commission.

Secrétariat Général	André SOJKA
----------------------------	--------------------

❖ **INDISPONIBILITÉS**

La CDA prend note des indisponibilités suivantes :

Pour raisons médicales :

- CAPET Michel (DA2): 7/12 au 14/12
- COCQUELET Nicolas (D3) : 26/11 au 28/01
- DRAPIER Jean Luc (D1) : 24/11 au 28/01
- BUCKMANN Grégoire (D2) : jusqu'au 21/12
- COLIN Enola (JAD) : jusqu'au 24/12
- DUJARDIN Timéo (JAD) : jusqu'au 13/01
- STRAZER Dany (D4) : jusqu'au 19/12

❖ **REPRISE**

La CDA prend note de la reprises suivantes :

- POIVRE Jean Claude (DA2) : 7/12 au 14/12

❖ **ARRETS DE L'ARBITRAGE**

La CDA prend note des arrêts de l'arbitrage :

- MERCIER Yanis (JAD)
- DENOYELLE Alex (JAD)

Désignations jeunes et seniors	Henry MACIUSZCZAK
---------------------------------------	--------------------------

En l'absence du désignateur jeunes et seniors, et conformément aux éléments transmis par courriel, la commission statue sur les demandes de suspension liées à des désistements tardifs ou à des absences lors des rencontres du week-end concerné.

Les sanctions proposées sont les suivantes :

- M. BILLAUT Sylvain : 4 matchs de suspension (herbe et futsal)
- M. BILAUT Samuel : 4 matchs de suspension (herbe)
- M. PHULPIN Maxime : 2 matchs de suspension (herbe)
- M. CAUVIN Jordan : 4 matchs de suspension (herbe)

- M. WESTRELIN Louigi : Suspendu jusqu'à réception de son certificat médical faisant suite à son absence.)

Pôle Technique

Anthony RINGEVAL et Mathieu MUSTAR

❖ STAGE DES ARBITRES ASSISTANTS

Le stage des arbitres assistants s'est tenu samedi 29 novembre 2025 après-midi à Biache.

38 participants : 16 arbitres assistants spécifiques, 22 arbitres centraux.

Ce stage a permis de travailler les axes suivants :

- Correction des questions non réussies au séminaire de rentrée (salle)
- Rappels réglementaires (salle)
- Collaborer sans prendre la place du central (salle)
- Gestion des bancs (salle)
- Atelier sur le HJ (terrain)
- Atelier travail des courses assistants via des ateliers de fractionné (terrain)
- Atelier parcours arbitre assistant + prise de décision (terrain)

Encadrement présent : S. PAUCHET, A. RINGEVAL, M. MUSTAR, L. MOUTON, D. HEQUET, N. LARDIER
Le Président de la CDA ainsi que le représentant en Discipline ont également pu faire quelques rappels sur les consignes après analyse des premières semaines de compétition.

Remerciements au club de Biache pour la mise à disposition de ses installations

❖ FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – DECEMBRE 2025

La prochaine formation initiale en arbitrage se déroulera entre les 29/12, 30/12, 02/01 et 03/01 matin à La Gaillette (Avion).

70 candidatures validées sur les 72 places ouvertes.

Les stagiaires seront divisés en 4 sous-groupes de 18 arbitres grâce aux différentes salles de formation.
Les formateurs ont indiqué leurs disponibilités, le roulement formateur sera établi d'ici le 14/12/25.

❖ FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – PROCHAINES ECHEANCES

Prochaines FIA fin janvier / février : Guarbecque

À la vue de la demande de formation, le Pôle Technique acte la création d'une 4^{ème} FIA sur fin mai qui se déroulera à Pont-à-Vendin.

Ce dernier pourra poser des réserves d'avant-match.

❖ QUESTIONNAIRES

Questionnaire maison 2025

Le QM 2025 a été envoyé aux arbitres le 11/12/2025.

Les arbitres ont jusqu'au vendredi 9/01 23h59 pour répondre.

Le QM sera également proposé aux observateurs, sur la base du volontariat.

❖ POINT EFFECTIF

- [Ont renvoyé Questionnaire. En attente de participation à une formation :](#)

Seniors D1	PIETTE Benjamin
Seniors D4	MALEON Dylan
Seniors DFD	HOUSSIN Jean Luc
Seniors Jeunes	DARTUS Christopher
JAD	BELACHKAR Abdelkarim

❖ FILIERE LIGUE

Arbitres reçus Jeune Arbitre de Ligue (JAL) :

- DUFOURNY Iris
- VASSEUR Raphaël
- MAJDA Enzo

La commission les félicite pour cette réussite.

En attente du 2e examen pour les candidats JAL suivants :

- CASSEL DEFONTAINE William
- DUFOURNY Sarah

Cas particuliers des potentielles JAL Féminines :

La préparation des 5 arbitres féminines pour l'examen Jeune Arbitre de Ligue Féminines (JALFe).

Nous avons été informés que la date du 04/01 n'est pas celle de l'examen JALFe mais un stage.

La date de l'examen reste à planifier. Nous sommes en attente de la CRA sur ce sujet.

Observations	Mathieu MUSTAR – Serge PAUCHET		
• <u>Pour les jeunes :</u>	Faits	Prévus	% actuel
Stats Jeunes au 11 décembre :			
1ère observation en duo des nouveaux observateurs	2	3	66,67%
Conseil Cdts Ligue avant examen (2 par Cdt JAL + 1 pour Lili Sarah)	11	11	100,00%
Conseil Filière Ligue Jeunes	6	30	20,00%
Observation n°1 pour tous les JAD	50	96	52,08%
Observation n°2 pour certains JAD		41	0,00%
Observation notée des Seniors en Jeunes	4	11	36,36%
Examen pratique des stagiaires formés saison N-1	17	21	80,95%
Examen pratique des stagiaires formés saison N		11	0,00%
Observation supplémentaire pour certains stagiaires méritants		26	0,00%
Total	90	250	36,00%

- Pour les seniors : Serge PAUCHET

Points sur les observations.

Arbitres en situation de promotion accélérée :

Les arbitres suivants sont en situation de promotion accélérée, sous réserve d'obtenir 35/50 au QM envoyé ce 11/12/25 :

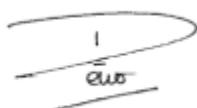
- D2 à D1 : D. STOLARCZYK
- D3 à D2 : L. ROCHE et P. DESCAMPS
- DA2 à DA1 : F. MODRZEJZWSKI
-

Tour de table

- ❖ Fin de réunion : 20H00
- ❖ Prochaine réunion : 8 janvier 2026 à 18h30

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Secrétaire de séance
Damien PENO



Le Président de la CDA
Henry MACIUSCZAK

